



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## **La FAE recommande le rejet des offres salariales du gouvernement**

**Montréal, le 31 août 2010** – Réunies vendredi dernier en Conseil fédératif de négociation, les personnes déléguées de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont rejeté le projet d'entente sur les clauses économiques. Les membres des neuf syndicats seront invités à se prononcer à leur tour sur cette entente lors des assemblées générales que chaque syndicat tiendra au cours des prochains jours.

Après analyse, il est apparu évident pour les membres du Conseil fédératif de négociation que les propositions patronales sur le plan économique demeuraient nettement insuffisantes. Si on prend l'ensemble des secteurs d'activité, les salariés québécois recevront en 2010 des augmentations salariales variant entre 2 % et 2,9 %<sup>1</sup>. Or, le gouvernement offre 0,5 % pour la première année. Les augmentations prévues pour les autres années du contrat demeurent également inférieures au taux d'inflation anticipé. Cette année, le taux d'inflation atteindra 1,7 % selon le ministère du Travail.

« Nous avons négocié avec acharnement l'amélioration de nos conditions de travail et nous recommanderons à nos membres d'entériner l'entente sectorielle. Cependant, sur le plan économique, nous croyons que les discussions doivent se poursuivre, car la proposition gouvernementale est loin de répondre à nos demandes et laisse plusieurs problèmes en suspens. Au moment où il y a pénurie d'enseignantes et enseignants, et que subsistent des difficultés de rétention dans plusieurs secteurs, il nous semble que le gouvernement aurait intérêt à offrir des conditions salariales intéressantes à son personnel. Or, les propositions économiques du gouvernement ne contiennent pas pour le moment de mesures permettant d'exercer un pouvoir d'attraction chez les jeunes désirant faire carrière dans l'enseignement. De plus, celles-ci n'offrent aucune réelle protection contre l'inflation et creusent l'écart avec le secteur privé. Nous souhaitons que le gouvernement porte une attention particulière à notre proposition originale qui établit les augmentations salariales sur la croissance du PIB. Nous croyons toujours qu'il y a place à une négociation sensée sur les conditions économiques », de préciser le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Sur le plan du régime de retraite, la FAE juge les mesures anémiques pour contrer les effets de l'inflation et s'inquiète de l'impact négatif au niveau des cotisations que pourra avoir le modèle proposé de la gestion des surplus de la caisse de retraite. En cette matière, le gouvernement propose une vision à court terme plutôt qu'à long terme de la gestion de cet important portefeuille et compromet la sécurité du revenu des futurs retraités.

Les membres des syndicats affiliés à la FAE se prononceront en assemblée générale au cours des prochains jours sur l'ensemble des résultats obtenus au terme des négociations conclues en juin dernier.

---

1. Alexis LABROSSE, *La croissance des taux de salaire négociés au Québec en 2010*, Québec, Direction de l'information sur le travail, 2010. <http://www.travail.gouv.qc.ca/actualite/ictsn/ictsn-trim1-2010.pdf>

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Armand Dubois, conseiller – Communication et relations médias  
514 666-7763, poste 296 (bureau)  
514 910-1754 (cellulaire)